

AVIS DE CONCOURS 2024

À L'ÉCOLE D'INFIRMIER(E)S ANESTHÉSISTES DU C.H.U. DE BORDEAUX

33 places ouvertes

Peuvent être admis à se présenter :

- Les personnes titulaires d'un diplôme d'État infirmier et pouvant justifier de deux années au minimum d'exercice en équivalent temps plein.
- Les personnes titulaires d'un diplôme de sage-femme.
- Les personnes titulaires d'un diplôme d'État infirmier et d'un diplôme universitaire reconnu au grade master.
- Les étudiants ayant validé la troisième année du second cycle des études médicales.

DÉBUT ET FIN DES INSCRIPTIONS
ENTRE LE LUNDI 27 NOVEMBRE 2023 ET LE LUNDI 22 JANVIER 2024 INCLUS

- Une pré-inscription en ligne est obligatoire via le lien se trouvant sur la page internet de l'école d'infirmier(e)s anesthésistes de l'IMS du C.H.U de Bordeaux.
- Les dossiers sont à télécharger lors de cette pré-inscription et à adresser à l'institut **au plus tard le 22 janvier 2024** (cachet de la poste faisant foi).

CONCOURS D'ENTRÉE

Épreuve écrite d'admissibilité : 08 mars 2024

Épreuve orale d'admission : 29 et 30 avril 2024

Résultats épreuve admissibilité : 02 avril 2024

Résultats épreuve admission : 02 mai 2024

FRAIS D'INSCRIPTION CONCOURS : 120€
(Chèque à l'ordre du Trésor Public)

FRAIS DES ÉTUDES*

Frais d'inscription : 243€/an.

Frais de scolarité :

- **2626€/an** pour les personnes inscrites à Pôle Emploi (se rapprocher de Pôle Emploi pour en connaître les conditions).
- **7000€/an** pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge (employeurs, transition pro) ou pour les étudiants qui règlent les frais de scolarité en autofinancement.

* Tarifs en vigueur en 2023, **sous réserve de modification en 2024.**